



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22/10/2010

L'an deux mil dix, le 22 octobre, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique à 20h

Personnes présentes :

Martine SOREL, Maire, Martine DELILLE, Laurent DESCHAMPS Adjoints, Lydia MILCZAREK, Claudine ERNOTTE, Olivier ROUSSELET, Valérie GAUTROT

Absents excusés : Frédéric BOUTELOUP, Philippe BOUILLETTE, Patricia DEHANT (pouvoir à Valérie GAUTROT), Barbara DESLAVIERE (pouvoir à Claudine ERNOTTE)

Lydia MILCZAREK a été nommée secrétaire de séance

Présents : 07

Absents : 04

Votants : 09

Délibération Syndicat Intercommunal Electricité et Réseaux de Câbles du Vexin (SIERC).

Madame le Maire fait lecture de l'avant projet concernant la pose de réverbères au Vaumion et sur la Grande Rue d'Ambleville. Le SIERC demande une délibération concernant ce projet, le montant HT des travaux est de 21 938.54 euros pris en charge à 70% par le syndicat et une participation de la commune de 30% soit 6581 euros pour des lanternes inox et un surplus de 923 euros pour des lanternes en laiton, soit 7 504 euros.

Il a été délibéré pour la pose de lanternes en laiton. La somme de 7 504 euros sera inscrite au budget au compte 2152.

Objet : Bourse communale

Madame le Maire fait part de la réception de dossiers de demande de bourse départementale d'étude.

Cette bourse est attribuée sous condition de ressources et sous l'octroi d'une bourse communale de 38.11 euros.

Le Conseil approuve à l'unanimité des présents l'octroi d'une bourse communale de 38.11 euros pour les bénéficiaires d'une bourse départementale d'étude.

Les sommes nécessaires sont imputées au compte 6287.

Point sur les commissions

Travaux : Laurent DESCHAMPS fait le point sur les travaux réalisés

- Réfection d'un des murs du cimetière (le long de la rampe d'accès)
- Remplacement des huisseries Mairie et école

Restent à réaliser :

- Un des deux murs du cimetière et la pose des mains courantes.
- Travaux d'écoulement Grande Rue d'Ambleville.

Des devis ont été établis pour le Chemin d'Omerville, le Chemin des Vignes, et la Sente des Taillis pour laquelle un TRASERR sera réalisé en 2011.

•Demande de subvention du club de l'amitié de Chaussy

Madame le Maire fait lecture d'une demande de subvention adressée par le club de l'amitié de Chaussy, le Conseil ne souhaite pas déroger à la position prise de ne subventionner aucune association.

•Demande de dépôt de container à textile

Madame le Maire fait lecture d'un courrier de l'enseigne « Ecotextile » qui gère la collecte de textiles usagers pour le recyclage par l'intermédiaire de container mis gracieusement à la disposition des communes.
Le Conseil ne souhaite pas donner suite à cette proposition.

•Questions diverses

Il n'y a pas de question diverses

•Prochains Conseils : le 10 décembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.

Fait à Ambleville, le 25 octobre 2010

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Martine SOREL

Information

Madame le Maire informe que, sur les conseils de la Gendarmerie, elle a pris un arrêté d'interdiction de consommation d'alcool sur la voie publique, afin d'éviter les troubles de toutes sortes, bruit, détritus etc...., cet arrêté permettra aux Gendarmes de verbaliser.